

CLAUSES SOCIALES D'INSERTION

Le MURETAIN AGGLO insère à chaque fois qu'il le peut, au sein de ses marchés publics, des clauses sociales d'insertion, qui sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics. Elles favorisent ainsi l'accès des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) à la commande publique et inspirent également les entreprises pour développer leurs achats responsables.



CHARTRE « RELATIONS FOURNISSEURS & ACHATS RESPONSABLES »

Le MURETAIN AGGLO est signataire de la charte « Relations Fournisseurs & Achats Responsables »

Charte 
RELATIONS FOURNISSEURS
ET ACHATS RESPONSABLES
SIGNATAIRE



L'AGGLO
à vos côtés



La commande publique pour tous

Contactez-nous :
Direction de la Commande Publique
marches.publics@agglo-muretain.fr
05 34 46 61 40 / 05 61 92 92 72

"LE MURETAIN AGGLO
(S) 'INVESTIT POUR UN
TERRITOIRE DURABLE"

agglo-muretain.fr

 **Le Muretain** AGGLO
agglo-muretain.fr

Un marché public est un contrat conclu entre une personne publique (État, collectivités territoriales, établissements publics...) et un prestataire public ou privé, ayant pour objet une prestation de services, de travaux ou de fournitures.



Les différentes formes de commande publique s'appuient sur un corps de règles claires, compréhensibles, et reconnues.

PLATEFORME DES MARCHÉS PUBLICS

Le MURETAIN AGGLO dispose d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics :

<https://marches.agglo-muretain.fr>

Elle permet de télécharger le dossier et les pièces des consultations et de déposer les offres.



LIBERTÉ D'ACCÈS

Toute personne doit avoir librement accès aux besoins de l'acheteur public

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES CANDIDATS

Interdiction de discrimination entre les candidats



TRANSPARENCE DES PROCÉDURES

Tout candidat doit pouvoir s'assurer des deux principes précédents



Dans ce cadre, le MURETAIN AGGLO a mis en place des outils pour répondre au mieux au principe de transparence.

Pour être alerté de la publication d'un marché ou d'une consultation d'achats, nous vous proposons de suivre les étapes suivantes :

ETAPE 1

INSCRIPTION
via la plateforme des marchés publics



ETAPE 2

En haut à droite, cliquer sur le bouton « S'inscrire ».

ETAPE 3

Remplir les champs demandés.
(Coordonnées/Domaine d'activité)

INSCRIPTION GRATUITE

CHARTRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le MURETAIN AGGLO s'est dotée d'une Charte de la Commande Publique avec le Club d'Entreprises du Muretain (CEM) destinée à travailler du mieux possible avec les entreprises locales, artisans et PME tout en respectant les règles de la mise en concurrence.

Pour accéder à la Charte de la Commande Publique scannez-moi :

